



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

insecticides

Question écrite n° 121268

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inscription de substances actives à l'annexe I de la directive 91/414 telles que l'imidaclopride, le fipronil, le thiamethoxam, ou la clothianidine. Certains représentants de syndicats apicoles, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement, interpellés par la situation actuelle de l'apiculture en Europe, s'inquiètent des possibles admissions prochaines de certains de ces produits utilisés à de fins phytosanitaires. En conséquence, il lui demande de lui donner la position que la France défend face à la Commission européenne sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121268

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 2007, page 3051